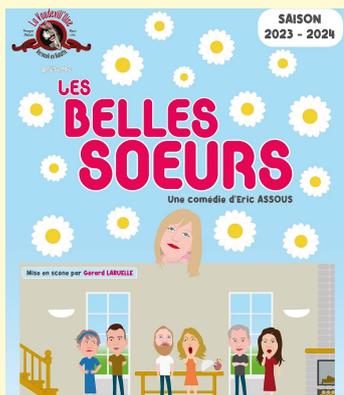


agenda

Samedi 17 février
Théâtre



Samedi 16 mars
Carnaval du printemps



Mercredi 19 mars
Commémoration du
"cessez le feu"
de la guerre d'Algérie



MSE ACTUALITES est
rédigé et mis en page
par les élus de
la commission information
et communication



C'est sur le fil, en ces derniers jours de janvier, que je vous présente, en mon nom et en celui du Conseil Municipal, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Que 2024 vous apporte

la santé, de la joie et de la réussite dans tous vos projets pour vous et vos proches.

Par-dessous tout, espérons que la raison l'emporte et que la paix soit retrouvée aux portes de l'Europe mais aussi au Moyen Orient. Sans paix, il n'y a pas d'émancipation humaine possible, pas de construction d'espoir commun.

Plus localement, il nous faut travailler aux conditions du vivre ensemble. Que chacun puisse trouver sa place au sein de notre commune, pour que cette dernière puisse se développer en gardant son âme et en préservant ses atouts. C'est ce que nous nous efforçons à faire, au quotidien, avec les membres du Conseil Municipal et le personnel communal. Certes, nos moyens sont limités mais notre volonté d'être utiles est intacte.

L'opération du centre bourg en est l'illustration. Elle répond à de multiples besoins : renouveler le bâti ancien, intégrer la nature en ville grâce à l'espace des grands arbres, apporter de nouveaux services avec les 700m² de surface dédiée et de l'Orangerie, favoriser le parcours résidentiel des jeunes mais aussi des séniors avec le béguinage... L'accueil d'une enseigne en entrée de ville pour répondre à nos besoins de proximité renforcera notre attractivité et l'offre déjà présente.

Toutes ces volontés, nous pouvons y contribuer grâce à la Loi municipale votée en 1884 sous la IIIème République qui confère aux communes la clause de compétence générale. Article 61 : " *Le conseil municipal règle, par ses délibérations, les affaires de la commune.*" Cela exprime le principe, aujourd'hui constitutionnel, de la libre administration des collectivités locales.

Pour autant, ces dernières années, bon nombre de compétences ont été transférées aux communautés de communes : aménagement du territoire, développement économique, mobilité... Mettre en commun n'est pas un obstacle quand l'intelligence collective se met au service d'un territoire et de ses habitants.

Avec le Conseil Municipal, nous constatons amèrement que ce n'est plus le cas à la Communauté de Communes du Liancourtois. La volonté d'une majorité de communes est contrainte par une minorité mais leur poids démographique leur permet la possibilité de blocage de tous les projets.

Telle est aujourd'hui la situation, fruit d'alliances populistes de toutes natures. Nous le déplorons !

Les services rendus à la population ne le sont désormais que par le grand professionnalisme des agents qui composent la Vallée Dorée.

Depuis la création de l'intercommunalité, les élus monchysois se sont pleinement impliqués pour atteindre ce niveau de services. Faire partie d'un exécutif, demande un partage de visions, de respect et de confiance.

Si ces valeurs ne sont plus garanties, c'est par conséquent la démocratie et l'intérêt des administrés qui s'en trouvent menacés.

Force est de constater que ce n'est désormais plus le cas au sein de l'assemblée de la communauté de commune.

Au regard de l'impossibilité à agir et en accord avec le Bureau Municipal, j'ai envoyé ma démission de mes fonctions de Vice-Président de la Communauté de Communes du Liancourtois à Madame La Préfète, début janvier. Par cette décision, je retrouverai ma liberté de parole et d'action en ma qualité de simple conseiller communautaire aux côtés de Martine Dubuisson et de Claude Bourguignon pour représenter notre commune au sein de l'assemblée.

Le Maire,
Alain Boucher



Marché du terroir et de l'artisanat



Le 1^{er} Marché du Terroir et de l'Artisanat de Monchy Saint-Eloi s'est tenu dimanche 17 décembre. Nous avons accueilli divers professionnels, venus proposer leurs produits à la salle polyvalente. Des produits pour le plaisir des papilles, des yeux, pour prendre soin de soi ou pour offrir. La Corbeille aux Idées avait également ses créations en vente.

A 11h et au son de La Musicale, les monchysois ont pu partager le verre de l'amitié et déguster certains produits des partenaires présents.



Le Père Noël à Monchy Saint-Eloi



La journée s'est poursuivie avec l'arrivée du Père Noël, venu à la rencontre des enfants. Une séance photo familiale en sa compagnie était proposée. Maquillage, roue de la chance, atelier créatif étaient à disposition.

Le Chœur des cœurs, chorale de Villers Saint Paul, s'est produit devant un public enthousiaste. Une prestation vocale de qualité, bravo à cette troupe de jeunes chanteurs. Croustillons, vin & chocolat chauds, offerts aux visiteurs ont contribué à donner une atmosphère hivernale et festive.



La chorale "Le Chœur des cœurs"



Le Comité des Fêtes

Le stand de L'Atelier du Pain, notre boulanger, a fait don de sa recette au comité des fêtes.

Merci aux professionnels de leur confiance lors de cette première édition. Nous ne manquerons pas de faire évoluer cette manifestation, rendez-vous en décembre 2024.



La vie de la commune



Noël dans les écoles



Les élèves de la maternelle du Clos Saint Paul ont applaudi, mardi 19 décembre, « Nicolas, le chocolat » par la compagnie Pois de Senteur. Rires et chansons ont résonné dans la salle de motricité.

Le Père Noël est venu à leur rencontre vendredi 22 décembre. Il a reçu un accueil très chaleureux. Il leur a distribué livres et chocolats.



Mardi 19 décembre, les élèves de l'élémentaire Cauchois ont assisté à la représentation de la Compagnie Conte la d'ssus « Une clémentine et au lit ». Une distribution de friandises chocolatées a clôturé cette fin d'après-midi.

Spectacles, livres et chocolats sont offerts par la municipalité.



Inscriptions à l'école maternelle



Sont concernés les enfants nés en 2021.

Les inscriptions se feront du 19 février au 17 mars. Les documents seront téléchargeables sur le site internet de la commune. Le dossier complet est à transmettre, de préférence, par mail : mairie.monchysainteloi@orange.fr. Il peut également être déposé dans la boîte aux lettres de la mairie ou auprès du secrétariat aux horaires d'ouverture.

Seuls les enfants à jour de leurs vaccinations pourront être inscrits.



La vie de la commune



Vœux du Maire



La traditionnelle cérémonie des vœux du Maire s'est tenue samedi 13 janvier à la salle polyvalente en présence des forces vives et des divers partenaires. L'occasion pour M. le Maire d'évoquer l'année olympique 2024 à venir. Ce fut notamment l'opportunité de revenir en détails sur le projet de classe olympique porté depuis plusieurs années par M. Nicolas Muller, directeur de l'école primaire Eugène Cauchois. Le bilan de ce



projet est plus que flatteur pour notre commune : de nombreux sportifs renommés, venus depuis 10 ans, raconter leurs expériences à nos jeunes monchysois, et l'organisation de plusieurs olympiades locales. C'est un plaisir d'avoir une équipe enseignante qui sait si bien transmettre sa passion et faire profiter nos enfants de si riches découvertes.

M. le Maire a aussi évoqué les réalisations effectuées en 2023 ainsi que les futurs projets.

Cet événement s'est fini par de riches discussions autour du verre de l'amitié.



Consultation



La consultation portant sur le nom de la future place au cœur du projet centre bourg est arrivée à son terme.

Le Conseil Municipal des Jeunes a brillamment dirigé ce moment d'échanges, notamment à l'occasion des vœux du Maire. Ils ont remis leurs propositions et celles des monchysois qui ont souhaité participer, au jury. De nombreux noms ont été proposés, la qualité de ceux-ci a permis au jury de proposer un nom qui répond à l'intégralité des objectifs recherchés.

Ainsi, à l'occasion de la séance du 24 janvier, le Conseil Municipal a délibéré et acté la nouvelle nomination : **Place des Défis de la Nature**.

Cette place illustre la politique ambitieuse menée depuis des années par la commune, de sauvegarde de nos espaces naturels et du vivre ensemble. Le chemin reste encore à parcourir. Ensemble relevons le challenge !

Nous remercions tous ceux qui ont pris le temps de participer et ont contribué pour écrire l'histoire de la commune. Un remerciement tout particulier au Conseil Municipal des Jeunes pour son engagement.

En espérant vous retrouver prochainement Place des Défis de la Nature.



**ATTENTION
TRAVAUX**

En raison des travaux de raccordement du projet aux divers réseaux, **la rue de la République sera fermée à la circulation, de la place de la République au carrefour avec la rue Eugène Cauchois, du lundi 26 février au vendredi 1er mars 2024 de 9h à 16h30.**

“

La vie de la commune

”

“

Loto de l'OCSM

”



Amateurs ou mordus des petits jetons, tous ont répondu présents à l'invitation pour cette animation loto.

Dimanche 14 janvier, la salle polyvalente s'est remplie de jeunes et moins jeunes, tous là pour espérer gagner grâce à une ligne, à un carton plein ou même au tirage des bons de soutien, un lot mis en jeu, tirage après tirage.

Merci à tous pour ce moment très familial et convivial.

“

La nuit de la lecture

”

Créé en 2017 par le ministère de la Culture, l'évènement « les Nuits de la lecture » s'est tenu du 19 au 21 janvier 2024. Le thème de cette année était « le corps ».

La bibliothèque « Le petit prince » a organisé samedi 20 janvier divers ateliers pour enfants et adultes autour de cette thématique. Une exposition-jeu était proposée aux visiteurs : « le corps » vu par certains artistes peintres.

Composées de 2 modules de livres géants, de 2 tunnels, des créations en bois (prêt de la Médiathèque de l'Oise) ont permis aux enfants d'associer l'environnement urbain ou naturel à leurs corps, les ont incités à habiter leurs corps, à habiter le monde. Cette installation est issue de l'album « Le Tout Petit » d'Anne Letuffe.

Merci à Rachel notre bibliothécaire et aux bénévoles pour l'organisation de ces animations.





Visite à l'EHPAD



En ce début d'année, les élus du conseil municipal se sont mobilisés pour aller à la rencontre des personnes âgées de plus de 80 ans qui n'ont pu répondre à l'invitation du repas annuel qui leur est dédié. Ce fut l'occasion d'échanger quelques mots et de porter une boîte de chocolats à chacun.

Nous n'avons pas oublié, celles et ceux, toujours habitants de la commune mais contraints de quitter leur domicile pour vivre dans un établissement adapté. Annie REMOND, conseillère municipale déléguée aux personnes âgées, leur a rendu visite dans différents établissements.



Les résidents de la Grande Prairie et du Foyer d'Accueil Médicalisé Léopold BELLAN n'ont pas été oubliés.

Mardi 23 janvier, M. le Maire était attendu pour présenter ses vœux. Un accueil chaleureux lui a été réservé. Ce fut l'occasion d'échanger sur les projets des établissements mais aussi ceux de la commune.



Visite aux doyens



M. Julien FERNANDEZ nous a accueillis dans la maison familiale, depuis 3 générations.

C'est entouré de ses enfants que nous avons évoqué le passé, ses 44 ans à travailler sur la plateforme pétrochimique de VILLERS SAINT-PAUL, chez KUHLMANN : « Le formol ça conserve » dit-il, un brin malicieux.

Il a toujours connu MONCHY SAINT ELOI : « Je voudrais bien voir la tête de mes grands-parents, s'ils revenaient ».

A 93 ans, il ne peut malheureusement plus faire son grand jardin, au pied de la butte de la Garenne mais aime y écouter les oiseaux. Ses journées se déroulent tranquillement, il est entouré de Topaze et de Princesse, ses deux chats.

Un contre temps de dernière minute, nous a empêchés de pouvoir visiter la doyenne. Nous irons la saluer à la première occasion.



La vie de la commune



MOBY



Mardi 20 Février et Jeudi 18 Avril, la rue Eugène Cauchois sera, à nouveau fermée, à la circulation aux horaires d'entrée et de sortie de l'école élémentaire.

Toute participation pour assurer la sécurité de ce dispositif est la bienvenue.
Merci de prendre contact en mairie, si vous souhaitez nous rejoindre.

Les enfants comptent sur vous !



Théâtre

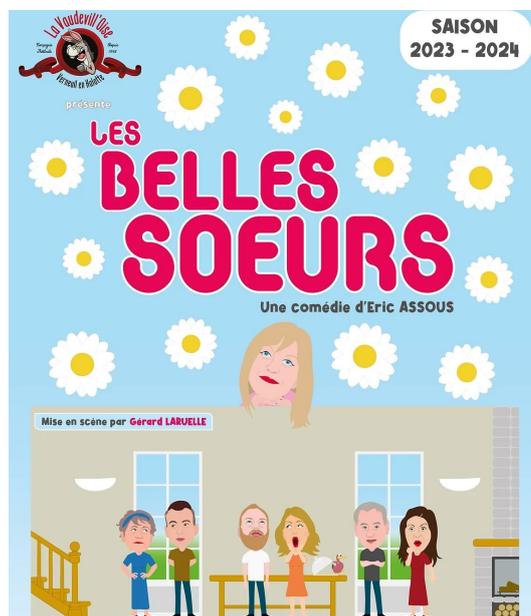


Dimanche 17 février sera donnée une représentation théâtrale interprétée par la compagnie « La Vaudevill'Oise » : « Les Belles Sœurs », comédie d'Éric Assous.

Résumé: *Francky invite dans sa nouvelle maison de campagne ses deux frères et ses belles sœurs.*

Mais qu'est ce qu'une belle sœur? Une pièce rapportée qui doit trouver sa place dans une tribu . Là, elles sont trois et aucune ne ressemble à l'autre. Et puis, il y a le grain de sable qui va faire exploser les non-dits, les fantômes, les mensonges, les faux semblants et les couples ...

C'est Talia, la ravissante secrétaire de Francky, que les deux autres frères ont très bien connue, elle est aussi invitée. C'est aussitôt la panique chez les hommes et la suspicion chez les femmes.



Une comédie familiale hilarante où mensonges, rivalités et adultères se succèdent.

Représentation à 20h30 à la salle polyvalente.

Adulte 10€, enfant 5€

Réservation ouverte à la bibliothèque "Le Petit Prince" tél: 03 44 71 16 49.

**Rendez-vous
sur notre
nouveau site ...**



Le Facebook de la commune



Toute l'équipe
municipale et la
commission
communication
vous souhaitent
une bonne année
2024

www.monchysainteloi.fr

Informations pratiques

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi : 16h à 18h
Mardi : 8h45 à 10h30 et de 15h30 à 17h
Mercredi : 8h45 à 10h30 et de 16h à 18h
Jeudi : 8h45 à 10h30 et de 15h30 à 17h
Vendredi : 16h à 18h

Renseignements et rendez-vous :

03 44 71 00 68

Courriel :

mairie.monchysainteloi@orange.fr

Notre site : www.monchysainteloi.fr

Page Facebook : Bien vivre à Monchy Saint Eloi

Monsieur le Maire assure une permanence sans rendez-vous en mairie tous les lundis de 16h00 à 18h00. (sauf pendant les vacances scolaires).

Recensement pour la journée d'appel de préparation à la défense

Le recensement a lieu désormais dès l'âge de 16 ans. Les jeunes filles et les jeunes hommes de nationalité française doivent se présenter en mairie pour se faire recenser, entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour

du 3ème mois qui suit celui de l'anniversaire.

Se munir :

- du livret de famille des parents,
- de la carte nationale d'identité ou du certificat de nationalité française,
- d'un justificatif de domicile.

Il leur sera délivré une attestation de recensement qui devra être présentée lors de l'inscription à tous les examens et concours, y compris les permis de conduire.

Bibliothèque municipale

La bibliothèque est ouverte aux
horaires suivants :

Mercredi et Samedi :
9h à 12h et de 14h à 18h
Vendredi de 14h à 18h

Téléphone : 03 44 71 16 49

Courriel :

bib.monchysainteloi@orange.fr

Catalogue en ligne :

<http://monchy-saint-eloi-pom.c3rb.org>

État civil

Depuis janvier 2003, conformément à l'article 98 du code civil relatif au respect de la vie privée, les personnes souhaitant paraître dans cette rubrique doivent remplir en mairie une fiche « Accord pour publication d'acte d'état civil ».

Voici les personnes pour lesquelles nous avons reçu une autorisation.

Ils sont nés:

Noam ITHOURBURU, le 11 novembre 2023.

Catalina PARMENTIER, le 16 décembre 2023.



www.monchysainteloi.fr

